

RISQUE SANITAIRE LIÉ AUX TRANSPLANTATIONS D'ANIMAUX SAUVAGES*

*D. Gauthier*¹

Le transfert d'animaux sauvages est couramment pratiqué aux fins d'introduction, de réintroduction ou de renforcement de populations, qu'il s'agisse de conservation de faune menacée d'extinction, d'opérations à but cynégétique, ou d'appropriation comme animaux de compagnie.

Or, la bibliographie nous offre un palmarès impressionnant de maladies importées par ce type d'opérations ; en effet, à travers l'animal ainsi déplacé, c'est un « package » hôte-agents pathogènes que l'on transfère.

Les conséquences sur la dynamique des populations introduites ou réceptrices restent souvent méconnues ou sous-estimées ; par contre, les risques zoonotiques (de la peste apportée involontairement par le Rat noir au bas Moyen-Age, à la tularémie introduite en France au XX^{ème} siècle) ou la santé animale domestique, sont mieux documentés.

On distinguera les maladies « exotiques » importées sur un nouveau site, les maladies « sauvages » trouvant un nouveau contexte épidémiologique modifiant l'équilibre Sensible-Infecté-Résistant, les maladies domestiques trouvant chez les individus sauvages un réservoir alternatif.

La mise en place de garanties sanitaires apparaît hautement souhaitable, mais se heurte à différentes difficultés :

- identifier les maladies devant faire l'objet de garanties ;
- trouver le bon compromis entre l'investigation sanitaire et la conservation des animaux transférés (problème du stress de capture et captivité induit par la quarantaine) ;
- disposer d'outils de diagnostic performants ; à ce titre, la sérologie, méthode non-invasive couramment utilisée, mais qui n'a pas fait l'objet d'une validation pour la faune sauvage, doit être considérée avec prudence.

Nous préconisons la généralisation de garanties sanitaires fondées sur la connaissance du statut sanitaire de la population-pépinière (surveillance épidémiologique préalable) et la population réceptrice le cas échéant, complétée par une épreuve diagnostique sur les individus transférés.



* Résumé de la communication orale, Journées de l'AEEMA, 18-19 mai 2000

¹ Laboratoire Départemental d'Analyses Vétérinaires de la Savoie, 321 chemin des Moulins - F 73024 Chambéry Cedex, France